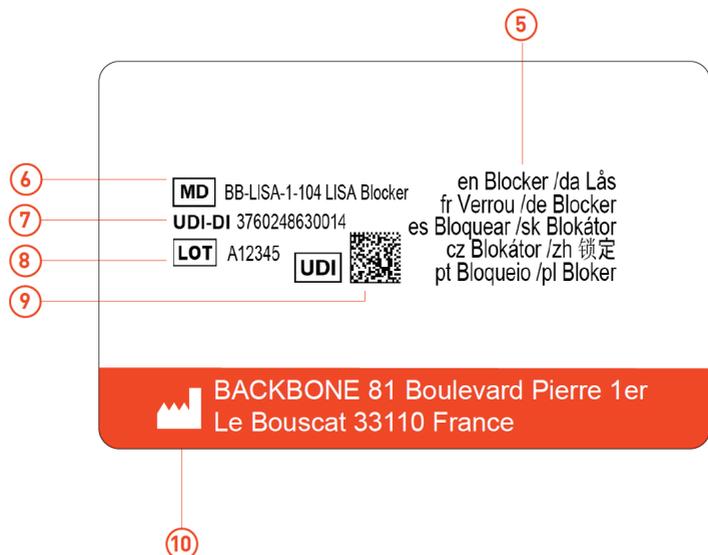
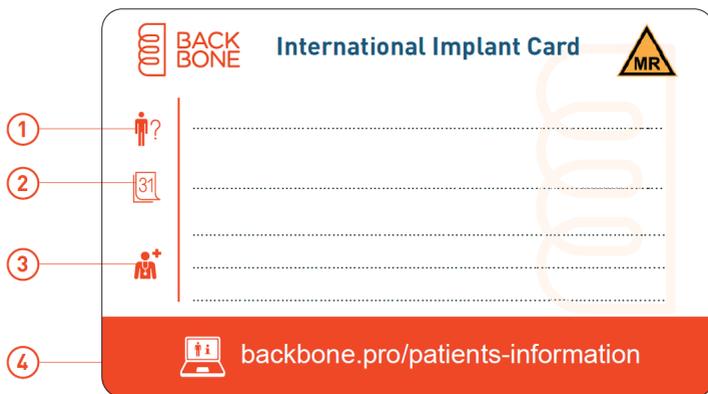


## CARTE D'IMPLANT

### Instructions de remplissage

Les symboles sont expliqués au dos :



## CARTE D'IMPLANT

### Instructions de remplissage

A remplir par l'établissement de santé/fournisseur :

- ①  Nom ou identifiant du patient
- ②  Date d'implantation
- ③  Nom et adresse de l'établissement de santé/fournisseur
- ④  Site internet du fabricant

Les informations de la carte d'implant correspondant aux points 5 à 10 sont fournis directement sous forme d'un autocollant avec chaque dispositif :

- ⑤  Type de dispositif dans la langue requise
- ⑥  Nom du dispositif
- ⑦  Code IUD-ID (HRI)
- ⑧  Traduction du numéro de lot dans la langue requise
- ⑨  Code IUD (format AIDC)
- ⑩  Nom et adresse du fabricant du dispositif médical implanté

Les autocollants contenant les informations correspondant à chaque dispositif médical implanté lors de l'opération chirurgicale sont disponibles dans la boîte et doivent être placés sur chaque face vide de la carte d'implant comme indiqué ci-dessous :



Selon l'ESP 23.423.4, la Notice Patient disponible à l'intérieur de la boîte de chaque dispositif médical implanté lors de l'opération chirurgicale contient toutes les informations suivantes : (RDM Article 18 – Clause 1 (b), (c), (d)). La Notice Patient de chaque dispositif utilisé doit être fournie au patient avec la carte d'implant.